

Tenir le cap épistémologique en thèse Cifre. Ajustements nécessaires et connaissances produites en contexte

*Epistemological Goal in the CIFRE Doctoral Program: Necessary Adjustments and
Knowledge Production in Context*

Olivia Foli et Marlène Dulaurans



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/edc/5118>

DOI : 10.4000/edc.5118

ISSN : 2101-0366

Éditeur

Université Lille-3

Édition imprimée

Date de publication : 1 juin 2013

Pagination : 59-76

ISBN : 978-2-917562-09-3

ISSN : 1270-6841

Référence électronique

Olivia Foli et Marlène Dulaurans, « Tenir le cap épistémologique en thèse Cifre. Ajustements nécessaires et connaissances produites en contexte », *Études de communication* [En ligne], 40 | 2013, mis en ligne le 01 juin 2013, consulté le 21 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/edc/5118> ; DOI : 10.4000/edc.5118

Ce document a été généré automatiquement le 21 avril 2019.

© Tous droits réservés

Tenir le cap épistémologique en thèse Cifre. Ajustements nécessaires et connaissances produites en contexte

Epistemological Goal in the CIFRE Doctoral Program: Necessary Adjustments and Knowledge Production in Context

Olivia Foli et Marlène Dulaurans

- 1 Le dispositif de CIFRE (Convention Industrielle de Formation par la REcherche) s'est imposé depuis une trentaine d'années comme l'une des modalités de formation doctorale en France. Financée par le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, une subvention est accordée aux organisations qui embauchent un doctorant pendant trois années (en CDD) ou de manière plus pérenne (en CDI), lui confiant un projet de recherche stratégique pour son développement socio-économique. Parallèlement, un contrat de collaboration est signé avec un laboratoire de recherche qui accompagne et encadre académiquement le doctorant. Une relation tripartite est alors engagée et la CIFRE présente *a priori* plusieurs avantages pour les parties prenantes¹. Cependant les faits montrent l'ambiguïté d'un statut positionné entre l'organisation et l'université qui pose des problèmes pratiques et épistémologiques dont témoignent plusieurs écrits scientifiques. Le lien de subordination peut nuire à la liberté et l'autonomie de la recherche (Perrin-Joly, 2010) et des problèmes naissent de la position d'acteur en organisation soumis en même temps aux exigences académiques (Berthelot, 2006). Des difficultés de détachement, de distanciation et de gestion du temps se présentent et le doctorant doit trouver une forme d'engagement distancié (Nicourd, 2000). Des représentations implicites sur ce qu'est la recherche demeurent malgré le cadre institué (Gaglio, 2008) et créent des obligations de négociation, sources éventuelles de difficultés. Une posture professionnelle spécifique, faisant ligne de conduite, est à inventer pour

dresser une frontière entre ce que le doctorant considère dans le cadre de son activité professionnelle, l'objectif premier étant la finalisation de la thèse (Gaglio, 2008).

- 2 En conséquence, le déroulement de la CIFRE n'est jamais linéaire, allant de l'idylle au détournement (Morillon, 2008), les employeurs étant susceptibles d'ignorer la recherche ou d'imposer des décisions la contrariant. Le déroulement est ainsi toujours teinté de tensions et d'ajustements. Nous l'illustrerons à l'aune de deux expériences, l'une en sciences de l'information et de la communication (SIC), l'autre en sociologie. L'objectif est ici de réfléchir aux fertilisations croisées entre exigences académiques et attentes du milieu professionnel. Nous mettrons en exergue une épistémologie singulière, teintée d'ajustements influençant la conduite de la recherche. Notre thèse est que si la posture et la démarche du doctorant sont à adapter en cours de convention, la scientificité de la recherche n'en est pas pour autant lésée.

Récit 1 : l'implication du chercheur-acteur à l'épreuve du changement organisationnel

- 3 La première expérience de CIFRE exposée s'inscrit en SIC. La doctorante possède un parcours académique d'études spécialisées en communication publique et politique. Évoluant dans un environnement personnel interculturel, elle tient à poursuivre un travail de recherche dans un contexte au service des citoyens, ouvert à l'international. La délégation aux affaires européennes et internationales d'une collectivité territoriale lui propose de collaborer sur la thématique d'une politique publique. Elle intègre les services de l'administration au titre de chargée d'études. L'objet de recherche porte sur la communication de leurs pratiques de coopération décentralisée². Celles initiées par les collectivités locales se sont transformées ces dernières années et il est parfois difficile pour les administrés, voire même les acteurs au cœur du système, de comprendre leur déploiement sur le territoire local. La doctorante travaille sur la légitimité des pratiques et s'engage dans une recherche-action.
- 4 Elle retient le paradigme constructionniste qui considère que « la réalité est co-construite dans l'expérience avec les autres et par le langage mis en œuvre dans ces expériences » (Guichard et Huteau, 2006 : 218). Dans cette posture, les relations, les interactions, les conduites mais également les représentations sociales, les valeurs portées par les parties prenantes de l'action publique sont autant de productions humaines influençant la construction des connaissances. Il s'est donc agi pour la jeune chercheuse d'investir une démarche qualitative et de travailler sur les instruments langagiers. L'analyse des discours à plusieurs niveaux et leur mise en tension vise à mettre en exergue les points de convergence mais également les dissemblances de représentations. Ainsi les décisionnaires pourront connaître les éléments, objets et concepts qui, bien que présents dans la situation de coopération décentralisée de la région, ne sont pas compréhensibles des parties prenantes, et envisager des actions d'amélioration.
- 5 Or un « élément inducteur »³ est venu cristalliser une forme situationnelle, configurant les activités de la collectivité territoriale, inférant les conduites internes et externes et par conséquent conditionnant le travail de recherche. Cet élément n'a pas agi directement mais s'est répercuté par la construction des événements et des actes qu'il a provoqués. Il est apparu quelques mois après l'arrivée de la doctorante dans la collectivité territoriale, par la sortie d'un livre. L'auteure occupe le grade d'administrateur territorial

au sein de la délégation qui a embauché la doctorante. Sous couvert d'anonymat, elle a publié un ouvrage, faisant une satire des dysfonctionnements supposés et spécifiques de la fonction publique territoriale. Elle y brocarde avec sarcasme et férocité, le népotisme, le clientélisme, les gaspillages, les « réunionites aiguës ». Reconnue par un directeur qui a écouté l'une de ses interventions radiophoniques, la collectivité territoriale a diligencé une enquête administrative, l'a suspendue de ses fonctions par mesure référendaire et a rendu public le nom de la fonctionnaire, assurant être incriminé par l'ouvrage. Un conseil de discipline s'est tenu, la condamnant à dix mois d'exclusion, dont une période de six mois d'observation, en raison de son manquement à l'obligation de discrétion, manquement à l'obligation de réserve et comportement fautif à l'égard de sa hiérarchie. Pour l'auteure, ce livre est avant tout une fiction⁴ : elle a intenté un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif et une action en référé pour suspendre son exclusion⁵.

- 6 La forme situationnelle construite autour de cet « élément inducteur » a instauré un contexte paradoxal pour le travail de thèse. En effet, alors que la doctorante était en poste depuis dix mois, la polémique autour du livre a provoqué de nombreux « effets inducteurs » au sein même de la délégation, limitant instantanément l'accès aux dossiers internes. Ces « inductions » sont « culturelles, liées au regard et à la co-présence » (Mucchielli, 2005 : 147). La situation de chercheur-acteur accepté et intégré par les agents a sensiblement évolué en quelques jours vers un statut plus controversé où le regard scientifique est perçu comme inquisiteur. Est alors appréhendé celui qui regarde comme celui qui surveille, la présence d'autrui poussant chacun à se conformer aux usages en vigueur dans la situation. L'engagement dont la doctorante a fait preuve, sa présence sur le terrain, ses interactions permanentes avec les agents qui composent le cadrage social de son travail, a comporté de véritables règles externes. Ces actes et événements ont permis de comprendre ce qui se passe *in situ*, mais surtout de prendre conscience de ce qu'il ne faut pas faire ou ne pas dire. « L'effet inducteur » a activé au sein de son environnement professionnel un véritable « canal de dissimulation ». Alors que les médias se font l'écho d'une polémique grandissante dans le débat public, les conversations au sein de la délégation évitent toute controverse ouverte⁶. Finalement, après plusieurs semaines de polémique et de prises de paroles émotionnelles, généralement hostiles à l'auteure, les agents ont préféré ne pas considérer la sortie de ce livre comme un élément significatif de leur structuration sociale. Ils l'ont interprété comme un accident, une intervention « hors cadre », étranger à leur propre vécu. A l'instar de ce que souligne Goffman (1991) pour de nombreuses situations d'apprentissage premier, la doctorante a dû faire preuve de réserve, voire parfois porter à ses interlocuteurs une attention toute particulière pour ne pas commettre d'impairs.
- 7 Même si l'élément inducteur ne se rapporte pas directement à l'objet de la recherche, les conséquences de la polémique se font ressentir à plusieurs niveaux. En effet, la doctorante a dû s'adapter aux logiques organisationnelles de l'institution. Recrutée par un administrateur européen, détaché de la commission européenne, sa mission initiale est d'investir le terrain de la politique publique de l'institution, tel un « participant complet » (Junker, 1972) et d'analyser discours et pratiques en interne. Rappelé entre-temps à Bruxelles, un autre délégué est nommé quand la doctorante commence sa mission. Bien qu'abordant ses terrains tel que convenu lors du recrutement, les interventions de la chercheuse sont rapidement limitées. Dans les premières semaines, il lui est, par exemple, demandé de ne plus participer aux réunions de chefs de service ; au

bout de quelques mois, elle n'est plus associée aux rencontres à l'extérieur. En outre son accès au terrain en interne est parfois verrouillé et son statut de participant complet a finalement évolué vers celui d'observateur, notamment du fait de la polémique autour de l'élément inducteur. Face à une situation où la peur du jugement, l'angoisse de la sanction, amènent les agents à adopter une conduite de conformité et à se réfugier dans le silence, elle apprend à composer avec les résistances du groupe, à s'accommoder de ce bouleversement relationnel et à accepter l'idée de conduire autrement sa recherche-action, perçue par certains comme une véritable ingérence. Comme elle est dans l'incapacité d'interférer sur ce contexte controversé, il lui faut apprendre à repenser son travail de recherche.

- 8 Ce changement contraignant de position dans le système induit un glissement chronophage obligeant à renouveler l'approche du terrain, à investiguer de nouvelles méthodologies, à faire évoluer la démarche de recherche-action, à réexaminer la dimension communicationnelle de la politique publique de la collectivité, à porter un regard neuf sur les processus sociaux en cours. Pour que la visée transformative de sa recherche-action puisse exister, la doctorante a dû impliquer différemment la participation coopérative du groupe. Puisque les savoirs endogènes de la délégation ne peuvent émerger, les représentations exogènes doivent permettre d'éclairer la construction de la réalité des actions initiées par l'institution (Bataille, 1983). La recherche-action s'en est trouvée finalement ouverte et enrichie.

Récit 2 : Être consultante interne, du détournement à la neutralisation

- 9 Ce récit concerne un doctorat en sociologie réalisé dans une organisation d'environ 15 000 salariés. La doctorante est embauchée à l'« Observatoire Social » de la Direction Générale des Ressources Humaines (DGRH), réalisant des études internes pour des cadres dirigeants. Son recrutement n'est pas uniquement lié à un intérêt pour une recherche doctorale : il est le fruit d'une opportunité conjointe au moment du départ à la retraite de la fondatrice de l'Observatoire. Celui-ci a en effet été créé par une femme cadre ayant suivi une formation continue en sociologie de l'entreprise, dirigée par le professeur Renaud Sainsaulieu à Sciences Po⁷. A son départ, dix ans plus tard, deux femmes cadres qui ne possèdent pas encore les compétences requises pour la réalisation d'études sont recrutées en interne⁸. L'idée d'une CIFRE s'est peu à peu concrétisée après une rencontre entre le responsable de la DGRH et un chercheur du laboratoire de R. Sainsaulieu⁹. Le DGRH n'est pas demandeur d'une CIFRE mais les discussions aboutissent finalement à ce contrat : sa durée couvre la période de formation des deux cadres statutaires, la doctorante candidate possède une expérience de quatre années comme consultante et formatrice mobilisable pour superviser des études, et la CIFRE permet de financer un projet de thèse existant déjà par ailleurs. La convention signée concilie finalement les intérêts des deux parties. La doctorante doit consacrer la moitié de son temps à l'encadrement et la réalisation d'études internes, susceptibles d'être exploitées pour sa recherche (entretiens, documentation, réunions, etc.). Elle est autonome pendant l'autre moitié de son temps pour réaliser des investigations indépendamment de ses missions opérationnelles. Le sujet remis à l'ANRT¹⁰ a été construit avec le directeur de la thèse¹¹ mais seulement visé par les employeurs, un an après les premiers contacts. Le tuteur en entreprise assume le faible engagement de la DGRH dans le projet doctoral : « Nous avons

tout intérêt à te laisser du champ pour découvrir des choses nouvelles à la fin de ta thèse », dit-il en amont.

- 10 La doctorante se trouve ainsi dans une position mixte, selon la typologie dressée par Morillon, « partageant son temps de manière plus ou moins équilibrée entre recherche et tâches opérationnelles » ces dernières pouvant « cependant servir la recherche, par exemple en tant que cas ou source d'expérimentations » (2008 : 6). La mission confiée paraît tout à fait acceptable à la doctorante : l'histoire de l'Observatoire Social entre en effet en résonance avec sa propre trajectoire professionnelle du fait d'une affiliation commune à la sociologie de l'entreprise. Cette congruence entretient une « croyance positive » (Boudon, 1990), motrice et intériorisée : la possibilité d'étudier l'entreprise et ses acteurs partant d'une mission de conseil ou d'« intervention sociologique en entreprise » (Uhalde, 2000), le sujet confié au sociologue par un commanditaire étant une occasion de comprendre les dynamiques sociales, au gré d'enquêtes déployées pour traiter la commande adressée.
- 11 Ce positionnement implique une épistémologie spécifique, inspirée du paradigme interactionniste. Il fait la part belle aux interactions dans les situations sociales, aux manières dont les individus se forgent une identité au contact d'autrui et produisent les faits sociaux, l'action collective reflétant ainsi un « ordre social négocié » (Strauss, 1992). La méthode privilégiée est celle de l'observation *in situ*, permettant de restituer l'expérience immédiate et la façon dont des individus-acteurs assignent un sens aux objets et aux situations dans et par les interactions. La sociologie des organisations actualise ce paradigme pour l'étude des systèmes d'action organisés, s'intéressant au pouvoir et aux règles construites en situation (Crozier et Friedberg, 1977) ainsi qu'aux effets culturels de l'expérience répétée des relations de pouvoir (Sainsaulieu, 1977). La doctorante s'apprête ainsi à mener une thèse sur les identités professionnelles et leurs évolutions, par démarche qualitative avec entretiens semi-directifs et immersion dans le milieu étudié. Son statut de cadre à la DGRH l'autorise à explorer de manière ouverte divers univers de travail, pour les besoins de l'Observatoire Social comme de sa thèse. Elle intègre en outre à sa pratique une dimension importante à ses yeux : elle est elle-même acteur d'un système social, « participante observatrice » (Peretz, 2004) menant une démarche ethnographique. Elle se projette ainsi dans une posture professionnelle engagée où le sociologue est acteur de mise en débat et poursuit un « engagement contributif critique » (Uhalde, 2003) empruntant à la fois aux figures du savant, du clinicien (par l'écoute des demandes réelles des acteurs) et du militant (du fait de ses convictions normatives et idéologiques) telles que décrites par Dubost (1987).
- 12 Finalement, la CIFRE signée est détournée mais mise sur une opérationnalisation et une mutualisation possibles des démarches scientifiques. C'est sans compter sur des problèmes pratiques se révélant bloquants. La coopération au sein de l'Observatoire devient très difficile entre ses quatre membres. Deux logiques professionnelles se confrontent : celle du métier, autorisant une régulation entre personnes de statuts différents au nom d'une finalité partagée (la réalisation d'études de qualité) et celle réglementaire, où la question du statut prime sur celle de l'accord professionnel. Ces différences de dispositions ont des conséquences concrètes et pesantes : l'apprentie chargée d'étude la plus gradée, en charge de l'administration de l'équipe (gestion des budgets, des horaires de travail, etc.), fait valoir ses attributions pour répartir ou contrôler les tâches – réclamant par exemple le monopole des entretiens avec les dirigeants – et pour rabattre ses collègues sur leur rôle formel¹². La responsabilité

scientifique confiée à la doctorante est de plus en plus difficile à assurer malgré sa lettre de mission. Au bout de six mois, les tensions atteignent leur paroxysme. Le responsable de la DGRH, interpellé par la doctorante, ne donne pas suite à sa demande de rendez-vous. Trois semaines plus tard, la médecin du travail utilise son droit d'alerte quant à une situation collective pathogène. Le responsable de la DGRH, accompagné de son expert juridique, reçoit alors la doctorante. Il ouvre l'entretien en déclarant que ce n'est pas en allant voir le médecin du travail que l'on résout un problème en entreprise. L'entretien est houleux, la chercheuse exposant ses difficultés et l'entrave pénalisante à ses travaux, le responsable l'incriminant et menaçant d'un arrêt de la CIFRE. Finalement, dans les jours qui suivirent, un pacte de non agression est conclu. La doctorante est mutée dans un autre service pour la réalisation d'études qualitatives commandées par le DGRH et toute responsabilité scientifique lui est ôtée. Elle continue à partager son temps entre les tâches pour l'organisation et ses recherches, avec une injonction explicite de sa hiérarchie : « on ne veut plus entendre parler de vous jusqu'à la fin du contrat ».

- 13 Cet événement fait rupture et représente un retournement de la posture professionnelle et du déroulement de la recherche : la doctorante renonce à tout engagement contributif critique et fait profil bas. Elle répond aux (rares) commandes d'étude et les réalise selon la méthodologie imposée, quand bien même celle-ci va à l'encontre des règles de la méthode scientifique. La doctorante mène en parallèle de façon autonome et cloisonnée ses propres démarches empiriques, par entretiens et immersion dans divers collectifs. La seule coordination sur la recherche se fait annuellement avec le tuteur à l'occasion du rapport conventionnel pour l'ANRT. La doctorante s'est ainsi acquittée de ses obligations opérationnelles avec résignation, prix à payer pour financer et mener à terme une thèse qui lui tient à cœur.
- 14 Il faut dire que, contre toute attente, le rendez-vous disciplinaire avec le responsable a revivifié l'intérêt de la doctorante pour son terrain, considérant cet événement comme une expérience communicationnelle heuristique. Les six mois d'épreuve ont montré à quel point la prise de parole et la résolution de conflit sont difficiles dans cette organisation, et que l'activation d'une médiation est soumise à sanction. Le directeur de thèse inspire l'idée qu'il y a intérêt à identifier la régulation sociale particulière qui régit ces interactions. Le sujet de thèse est alors réorienté, de façon unilatérale. L'objet de recherche devient les paroles de plainte dans les interactions. L'hypothèse principale est que les possibilités d'expression des plaintes sont normées et régulées par le collectif et que l'intégration suppose le maniement de la plainte à bon escient. Le paradigme de référence reste finalement identique : il s'agit de comprendre l'ordre social façonnant et canalisant ces paroles. La doctorante est restée fidèle aux méthodes préconisées par l'induction analytique : accumuler les cas et définir ainsi les processus faisant ordre négocié, se laisser porter par les « pépites » du terrain, être « à la merci du moment » (Becker, 2002 : 323) et tester plusieurs types de généralisations afin que des faits en apparence contradictoires trouvent leur place. Même si l'objet de recherche a changé, l'approche ethnographique est inspiratrice. La doctorante ressent le contrôle normatif imposé par l'organisation à tous ses membres et c'est le fait d'être travaillée par les attentes de l'organisation – y compris physiquement via les émotions – qui a stimulé la recherche. La démarche ethnographique a ainsi été poursuivie jusqu'au bout de la CIFRE. La méthodologie déployée a néanmoins été adaptée en situation, face aux orientations nouvelles du projet. Etudier un objet langagier (Borzeix et Fraenkel, 2001) suppose de manier des critères permettant l'analyse du sens des échanges en situation d'énonciation.

- 15 Considérant pour finir l'utilité du dispositif pour l'employeur, la CIFRE a été détournée de ses fins car la sociologie a été utilisée comme une ressource indépendamment de son travail de thèse. Les démarches n'ont pas été mutualisées et la thèse a été réalisée avec cloisonnement. Des relations bienséantes mais non engageantes ont été entretenues par les employeurs jusqu'à la fin de la convention et lors de la soutenance¹³. Finalement l'autonomie de la recherche a été honorée et la CIFRE a permis une production bien accueillie par la communauté scientifique.

Tenir le cap épistémologique dans la tourmente expérientielle

- 16 La question soulevée à présent est celle de l'influence du milieu professionnel et de l'expérience CIFRE sur la qualité de la recherche, partant de l'analyse transversale de ces récits réflexifs. Les nécessaires adaptations aux contraintes issues du « système client » (Dubost, 1987) impliquent-elles finalement une moindre scientificité de la connaissance produite ? En croisant nos expériences, nous défendons l'idée inverse : la CIFRE peut impliquer un changement de posture mais les vicissitudes rencontrées autorisent le maintien du paradigme privilégié.

Changement de posture et recomposition identitaire

- 17 Les deux expériences illustrent, à l'instar d'autres récits de docteurs en CIFRE¹⁴, la multitude des vicissitudes irriguant le dispositif : le projet de recherche est certes institutionnalisé mais en même temps le doctorant est soumis à de multiples jeux et aléas dans les relations de travail, du fait d'un lien de subordination. Quand bien même la convention aurait été préparée de manière extrêmement scrupuleuse, rien ne peut donc garantir que la CIFRE se déroulera dans les bonnes conditions prévues. Il est également remarquable que des difficultés surgissent malgré l'acculturation de l'organisation à la discipline scientifique de référence : le second récit montre que l'équilibre du dialogue entre la sociologie et les dirigeants est bien fragile, reposant finalement sur un seul acteur « marginal sécant » (Jamous, 1969) dont l'héritage est dilapidé dès son départ à la retraite.
- 18 Le doctorant est pris tant dans des dépendances que des relations stratégiques. Ce qui se joue est un processus de socialisation au travail, comme pour tout entrant dans un nouvel univers, mais avec une problématique spécifique : à quel milieu professionnel s'identifier et quel univers intégrer *in fine* ? Le dispositif formel de CIFRE mise sur une plus-value de la recherche pour deux partenaires et une position intermédiaire reconnue et légitimée. Mais les expériences croisées montrent la délicatesse de ce positionnement, concernant deux disciplines en sciences sociales tout au moins. La conduite de la recherche amène inexorablement à un choix d'appartenance. Quand le doctorant est neutralisé, quand les protagonistes mettent de fait en péril la poursuite de la thèse, un dilemme se présente : partir ou rester, et dans quelles conditions ? Le doctorant vit une épreuve-clé dans sa trajectoire, d'autant que ce qui se joue est aussi souvent une intégration en début de carrière dans la recherche (Gaglio, 2008).
- 19 Les deux cas vécus montrent les ajustements à faire pour continuer les investigations : la poursuite de la convention implique un aménagement de la posture professionnelle et

une recomposition identitaire. C'est ainsi que la chercheuse en SIC se plie aux exigences et apprend à ne pas dire et à ne pas faire, tandis que la sociologue mène des études à la méthodologie biaisée en gage d'allégeance. Outre les aménagements pratiques qu'implique cette résignation, il se joue un véritable renoncement identitaire. Les chercheuses étaient en effet fortement impliquées dans l'action, l'une portée par le désir de légitimation de l'action publique dans plusieurs sphères, l'autre s'engageant au nom d'une croyance en l'utilité de la sociologie en entreprise. Les tensions les amènent à réviser complètement leurs engagements. Ces adaptations se font sous contrainte et représentent une épreuve relevant de la difficulté à assumer la déconnexion imprévisible entre l'« identité pour soi » et l'« identité pour autrui » (Dubar, 1992). C'est ainsi que la doctorante en communication dont la participation active à un dispositif est sujette à suspicion, se résigne à passer progressivement d'un rôle formel et d'une identité attribuée de « participante complète » à celui d'« observatrice complète ». La doctorante en sociologie est pour sa part explicitement neutralisée dans son rôle formel, avec une redéfinition de sa mission opérationnelle et une fin de non-recevoir de ses travaux de recherche.

Ténacité paradigmatique et connaissances produites

- 20 Une marge de manœuvre subsiste grâce au poids du partenaire académique et du droit opposable à mener sa recherche. Des aménagements sont possibles pour ménager tensions en organisation et continuité du projet, à une condition toutefois : que le doctorant dispose de ressources et de repères identificatoires assez forts, comme l'atelier doctoral ou la supervision du directeur de thèse, pour supporter les épreuves et leur donner un sens.
- 21 S'accrocher à la finalité surplombante de la thèse permet de transformer les difficultés en expérience heuristique fertilisant finalement les travaux de recherche. Dans nos expériences, les doctorantes ont été portées par la conviction que leur intégration sur un temps long et leur familiarité avec les acteurs sont une opportunité. A l'instar de ce que narrent les ethnographes, elles ont expérimenté qu'être « prises » (Favret-Saada, 1977) dans le système, avec un « rôle » et des « identités attribuées » (Goffman, 1991), peut aboutir à des découvertes empiriques originales. Selon Schwartz, « le premier objet de l'enquête n'est pas de répondre à des questions mais de découvrir celles qu'on va poser, et il faut, pour cette simple découverte, du temps : le temps de comprendre où sont, dans l'univers des enquêtés, les problèmes et les enjeux » (1993 : 281). Les représentations des doctorantes, certes reconstruites *a posteriori* mais aussi conscientisées en cours de CIFRE, ont été suscitées par leur école d'appartenance. On doit à cet égard souligner le rôle fondamental joué par le paradigme de référence : l'induction analytique du courant interactionniste tout comme le paradigme constructionniste considèrent la recherche comme une activité, comme un processus, où le chercheur est engagé comme les autres acteurs du milieu qu'il étudie et doit user de « ficelles du métier » (Becker, 2002). Les événements qu'il vit ou observe font opportunité dont il peut se saisir en tant qu'épiphénomènes révélateurs. Ainsi, les épreuves endurées, les interactions vécues, les difficultés traversées, ont été considérées comme des éléments heuristiques plutôt que bloquants. La neutralisation des doctorantes les ont conduites à revoir considérablement leur projet et leur posture, jusqu'à s'ouvrir à des acteurs imprévus pour l'une et à changer son objet de recherche pour l'autre. Il n'y a rien de rédhitoire en cela si l'on considère

que la recherche est un processus de toute façon contingent, avec une adaptation récursive des pratiques et méthodes employées.

- 22 Le paradigme tenu par les doctorantes a ainsi déterminé leurs prises de positions. Cette possibilité existe car le travail de recherche peut se poursuivre en indépendance et autonomie. Des ajustements méthodologiques et stratégiques sont réalisés. La doctorante en SIC, confrontée aux résistances du groupe, a ouvert ses investigations à d'autres parties prenantes de la politique publique (administrés et élus politiques) et a suscité des représentations exogènes sur l'action publique. La sociologue a misé sur une participation observante en toutes circonstances et mobilisé des travaux sur les pratiques langagières au travail afin de construire un nouveau canevas méthodologique et interprétatif. La mission opérationnelle confiée a en outre offert un statut et ainsi des opportunités, comme jouer sur les diverses identités attribuées (cadre de la DGRH, étudiante ou personnel en CDD vu comme précaire). L'action des doctorantes est ainsi teintée d'une « intrication des éléments stratégiques et épistémiques », avec des éléments stratégiques qui « ne sont pas extérieurs à l'activité scientifique mais la constituent » (Seferdjeli et Stroumza, 2011 : 8).
- 23 Finalement, les aléas et évolutions de la démarche n'entachent en rien la qualité des connaissances produites. Nous faisons même le constat inverse : l'immersion longue et la familiarité avec le milieu étudié d'une part, la ténacité paradigmatique d'autre part, ouvrent la voie à des découvertes originales. Les aléas se sont transformés en « pépites », enrichissant la recherche en communication. Dans la CIFRE en sociologie, les conditions ont permis de dévoiler et d'interpréter des normes interactionnelles que les acteurs tentent habituellement de masquer – c'est d'ailleurs du fait de ce dévoilement que la sociologie dérange (Dubet, 2010). Ainsi, les pratiques communicationnelles de plainte en organisation ont pu être mises en lumière et analysées à l'aune de la culture et des processus de reconnaissance à l'œuvre (Foli, 2009). Dans la CIFRE en SIC, le contexte de l'élément inducteur a permis, grâce au paradigme constructionniste, de structurer la méthodologie de recherche au cœur de l'organisation et de renouveler l'analyse de la pratique communicationnelle existante. Une conception praxéologique des activités langagières a souligné le rôle constructif joué par d'autres relations intersubjectives et sociales autour du phénomène de la politique publique étudiée. Elle a encouragé l'analyse de la dynamique de sens portée par l'appréhension des faits sociaux d'autres groupes.
- 24 Ainsi, la position institutionnalisée de salarié dedans – dehors propre à la CIFRE est source d'embûches tout comme de problématisations et de découvertes originales, du moins dans les paradigmes adoptés. Les deux thèses ont été au final plutôt bien évaluées. Leur utilité pour l'employeur, et donc la réussite du dispositif, sont cependant discutables eu égard à l'étanchéité de la conduite de la recherche et à la non mutualisation des résultats à ce jour.

Pour conclure

- 25 Les épreuves pratiques et relationnelles lors du déroulement de la CIFRE, dans deux cas de deux disciplines, amènent à une conclusion paradoxale. Le milieu professionnel a rendu difficile la réalisation du projet de recherche initialement prévu, ce qui a contribué à sa révision complète et unilatérale, étouffant ainsi les potentielles fertilisations croisées entre mondes professionnel et universitaire. Le travail produit est néanmoins de qualité sur le plan académique : les doctorantes, fortement impliquées dans l'organisation

étudiée et prises dans des tensions pratiques et identitaires importantes, ont en effet tenu un cap paradigmatique qui a stimulé l'invention méthodologique et l'exploration de phénomènes singuliers en communication des organisations. La scientificité de la recherche est sauve mais le dispositif a été détourné. Les ressources externes et les médiations semblent déterminantes pour la finalisation du projet.

BIBLIOGRAPHIE

- Bataille M.**, (1983), *Méthodologie de la complexité*, in POUR, n° 90, pp. 32-36.
- Becker H. S.**, (2002), *Les ficelles du métier. Comment conduire sa recherche en sciences sociales*, Paris, La Découverte, 352 p.
- Berthelot P.**, (2006), *Les SIC à l'épreuve de la logique du CIFRE : le cas d'une convention en agence de design*, in Quinzième congrès SFIC, Questionner les pratiques d'information et de communication. Agir professionnel et agir social, Bordeaux, pp. 79-85.
- Borzeix A. et Fraenkel B.** (dirs.), (2001), *Langage et travail. Communication, cognition, action*, Paris, CNRS, 379 p.
- Boudon R.**, (1990), *L'art de se persuader*, Paris, Fayard, 458 p.
- Crozier M. et Friedberg E.**, (1977), *L'acteur et le système*, Paris, Seuil, 436 p.
- Dubar C.**, (1992), *La socialisation*, Paris, Armand Colin, 276 p.
- Dubet F.**, (2010), *A quoi sert vraiment un sociologue ?*, Paris, Armand Colin, 191 p.
- Dubost J.**, (1987), *L'intervention psychosociologique*, Paris, PUF, 350 p.
- Favret-Saada J.**, (1977), *Les Mots, la mort, les sorts. La sorcellerie dans le Bocage*, Paris, Gallimard, 427 p.
- Foli O.**, (2009), *Une participation impossible ? Processus communicationnel de disqualification des plaintes individuelles en organisation*, in Communication et Organisation, n° 36, pp. 32-43.
- Gaglio G.**, (2008), *En quoi une thèse CIFRE en sociologie forme au métier de sociologue ? Une hypothèse pour ouvrir le débat*, <http://socio-logos.revues.org/2093> dernière consultation le 15 septembre 2012.
- Goffman E.**, (1991), *Les cadres de l'expérience*, Paris, Editions de Minuit, 573 p.
- Guichard J. et Huteau M.**, (2006), *Psychologie de l'orientation*, Paris, Dunod, 408 p.
- Jamous H.**, (1969), *Sociologie de la décision. La réforme des études médicales et des structures hospitalières*, Paris, CNRS Editions, 257 p.
- Junker B. H.**, (1972), *Field work : An introduction to the social sciences*, Chicago, University of Chicago Press, 207 p.
- Morillon L.**, (2008), *De l'idylle au détournement, quels apports des CIFRE en Sciences de l'Information et de la Communication ?*, http://www.sfsic.org/congres_2008/spip.php?article42, dernière consultation le 4 mai 2012.

- Morillon L. et Gardère E.**, (2009), *Le doctorant CIFRE en communication des organisations : un jeune chercheur entre implication et distanciation*, in Loneux C. et Parent B. (dirs.), *Communication des organisations, recherches récentes*, Tome 2, Editions L'Harmattan, Paris, pp. 185-196.
- Nicourd S.**, (2000), *Systèmes d'acteurs dirigeants et légitimité d'une recherche-action de longue durée*, in Uhalde Marc (dir.), *L'intervention sociologique en entreprise*, Paris, DDB, 2000, pp. 230-243.
- Mucchielli A.**, (2005), *Etude des communications : Approche par la contextualisation*, Paris, Armand Colin, 264 p.
- Peretz H.**, (2004), *Les méthodes en sociologie. L'observation*, Paris, La Découverte, 123 p.
- Perrin-Joly C.**, (2010), *De la recherche salariée en France : lien de subordination et liberté de la recherche*, in *SociologieS*, <http://sociologies.revues.org/3380>, dernière consultation le 13 septembre 2012.
- Sainsaulieu R.**, (1977), *L'identité au travail*, Paris, FNSP, 486 p.
- Schwartz O.**, (1993), *L'empirisme irréductible*, in Anderson N., *Le Hobo. Sociologie du sans-abri*, Paris, Nathan, pp. 265-305.
- Seferdjeli L. et Stroumza K.**, (2011), *Partenariat de recherche en Hautes écoles spécialisées Santé Travail social de Suisse occidentale*, in *SociologieS*, <http://sociologies.revues.org/3622>, dernière consultation le 13 septembre 2012.
- Strauss A.**, (1992), *La trame de la négociation*, Paris, L'Harmattan, 319 p.
- Uhalde M.** (dir.), (2000), *L'intervention sociologique en entreprise*, Paris, DDB, 485 p.
- Uhalde M.**, (2003), *L'entreprise : une scène contemporaine d'engagement pour le sociologue*, in Actes du colloque *Construction d'identités, construction de sociétés*, Paris, LSCI-CNRS, pp. 163-170.

NOTES

1. « Elle permet à des professionnels en quête de réflexivité de s'adjoindre un jeune diplômé *a priori* très impliqué dans la réussite du projet et à coût modéré. Elle donne l'opportunité au doctorant d'accéder à un terrain de manière privilégiée et sur une longue durée, tout en étant rémunéré. A l'issue du contrat, une expérience de trois ans dans le secteur privé peut être affichée. Par ailleurs les thèses issues de ce type de financement ne semblent pas représenter un frein à une éventuelle carrière académique. Enfin le laboratoire offre à ses chercheurs un contexte de développement et finance une thèse à forte probabilité de soutenance » (Morillon et Gardère, 2009 : 191-192).
2. Selon la *Commission Nationale de la Coopération Décentralisée*, « la coopération décentralisée regroupe l'ensemble des actions de coopération internationale menées par convention dans un but d'intérêt commun par une ou plusieurs collectivités territoriales françaises (régions, départements, communes et leurs groupements), d'une part, et une ou plusieurs autorités territoriales étrangères et leurs groupements, d'autre part, dans le cadre de leurs compétences mutuelles » (Circulaire du 21 avril 2001).
3. « L'élément inducteur a donc un relief particulier dans la situation qu'il contribue à définir. C'est dans et par la situation de communication que sa signification 'importante' est révélée. Il existe dans une relation avec la situation de communication et avec les actes communicatoires qui se déroulent » (Mucchielli, 2005 : 145).
4. Selon elle, les personnages étaient des archétypes caricaturaux. Elle a considéré que cette décision constituait une atteinte au droit d'expression et à la liberté de création littéraire.
5. L'auteure a depuis réintégré l'institution dans un autre service.

6. Dans un premier temps, des messages de certains agents sur des blogs vilipendent l'auteure. Dans un deuxième temps, juste après le jugement, une forme de parole, plus raisonnée, a émergé.
 7. La consultante interne a su faire reconnaître l'utilité de la sociologie au sein de l'organisation. Elle a œuvré pour la création d'un Observatoire Social à la DGRH qui conseille les dirigeants sur des problématiques socio-organisationnelles.
 8. L'équipe initiale de l'Observatoire Social était composée, outre la fondatrice, d'une chargée d'étude et d'une secrétaire. Lors de la transition, la chargée d'étude ne souhaite pas continuer. Une formation continue en alternance est accordée aux deux recrues. Une fois leur diplôme de master obtenu, l'une des consultantes doit officiellement être nommée responsable de l'Observatoire.
 9. Le LSCI-CNRS (Laboratoire de Sociologie du Changement des Institutions), ayant plus tard intégré le LISE – UMR CNAM CNRS.
 10. Agence Nationale pour la Recherche Technique, administrant les CIFRE pour le Ministère.
 11. Norbert Alter, professeur à l'université Paris Dauphine.
 12. La secrétaire est par exemple sommée de ne plus faire part de ses idées ni de sa connaissance des études passées.
 13. Le tuteur CIFRE n'a pas souhaité faire partie du jury de soutenance car l'anonymat de l'organisation, imposée par l'employeur, aurait alors été levée.
 14. Voir par exemple Gaglio (2008) et Perrin-Joly (2010).
-

RÉSUMÉS

Le dispositif de CIFRE (Convention Industrielle de Formation par la REcherche) permet à un jeune chercheur-doctorant d'être recruté par une entreprise afin d'y consacrer son projet de thèse. Acteur au cœur de l'organisation, sa posture professionnelle demeure singulière. Les récits de deux expériences, l'une inscrite en sociologie et l'autre en sciences de l'information et de la communication, donnent l'opportunité de questionner scientifiquement les fertilisations croisées entre exigences académiques et attentes du milieu professionnel, ainsi que de comprendre les ajustements nécessaires auquel le doctorant doit procéder pour garantir la scientificité de sa recherche.

Conventions for Industrial Training through Research (CIFRE) allow young doctoral researchers to be recruited by companies as part of their doctoral work. As actors at the heart of the organization, their professional positioning is unique. The stories of two such doctoral students, one in sociology, the other in communication sciences, give us the opportunity not only to question scientific cross-fertilization between academic requirements and workplace expectations but also to understand necessary adjustments made by doctoral researchers to ensure the scientific nature of their research.

INDEX

Keywords : CIFRE, PhD, program, enterprise, organizational communication, epistemology

Mots-clés : CIFRE, entreprise, communication des organisations, épistémologie

AUTEURS

OLIVIA FOLI

GRIPIC (EA 1498) et LISE (UMR 5262 CNAM CNRS) – Université Paris Sorbonne

Olivia Foli est docteure en sociologie, maître de conférences à l'université Paris-Sorbonne, chercheur au Groupe de Recherches Interdisciplinaires sur les Processus d'Information et de Communication (EA 1498). Elle est également associée à l'axe Travail du Laboratoire Interdisciplinaire pour la Sociologie Économique (UMR 5262 CNAM-CNRS). Ses recherches portent sur la reconnaissance et les identités au travail, plus spécifiquement sur l'expression des plaintes en organisation. Ses travaux concernent aussi les processus de régulation et de changement dans les organisations, bureaucratiques en particulier. Elle dirige au CELSA deux masters professionnels en GRH et Communication. Adresse électronique : olivia.foli@celsa.paris-sorbonne.fr.

MARLÈNE DULAURANS

Laboratoire MICA (EA 4426) – Université de Bordeaux

Marlène Dulaurans est docteure en sciences de l'information et de la communication de l'Université de Bordeaux et actuellement responsable des formations pédagogiques de la Maison de l'Europe Bordeaux-Aquitaine. Elle est chercheur associée au laboratoire du MICA (Médiation, Information, Communication, Art – EA 4426) dans l'axe Communication, Organisations & Sociétés. Dans le cadre de recherches-actions, ses différents travaux portent sur l'étude de la communication publique et politique et plus spécifiquement des situations de communication interculturelle. Adresse électronique : marlene.dulaurans@u-bordeaux3.fr.